

Déclaration générale au CTP Moyen Terme
du 30 novembre 2006

Nous voulons tout d'abord affirmer notre solidarité avec l'ensemble des salariés de la Fonction Publique qui expriment aujourd'hui, comme nous, leur mécontentement à l'égard des conditions de rémunération, de carrières et s'opposent aux suppressions d'emploi. La signature par les salariés de l'Insee de la carte-pétition Fonction Publique unitaire en est l'illustration.

Au sein même de notre ministère, une restructuration dangereuse et brutale affecte les missions douanières, suscitant une mobilisation inégalée depuis de longues années, dont la journée de mardi 28 novembre a été la plus récente démonstration. Aux Impôts, le mépris du Directeur général dans la conduite de réformes amène les personnels à s'engager aujourd'hui même dans une deuxième journée de grève, à l'appel de l'Intersyndicale. Quant à la CCRF, la volonté unilatérale de la direction de modifier les conditions de notation, de promotion et de mutation des agents conduit à une crise sans précédent.

Dans ce contexte de régression sociale imposée, notre CTP, qui vise à définir le Moyen Terme de l'Insee, pourrait apporter un espoir aux agents. Celui de participer aux discussions sur l'avenir pour relever de nouveaux défis : comment satisfaire demain les besoins d'information économique et sociale au plan européen, national et local.

Nous avons eu le sentiment que ce n'est pas votre conception de ce CTP.

D'abord parce vous avez décidé d'ignorer totalement la mobilisation du 6 décembre 2005 et les questions que vous ont posé les agents qui étaient venus vous interpellé. Nous vous distribuons à nouveau le 8 pages qui résume leurs interventions, que vous ne semblez guère avoir pris en compte.

En effet, les documents que vous nous avez fournis à l'occasion de ce nouveau CTP ne répondent pas à la définition de ce que doit être un projet de Moyen Terme, c'est le moins que l'on en puisse dire !

Vous occulter toujours autant le cadre général du système statistique public. Pourtant ses évolutions et ses difficultés nous concernent au quotidien dans nos missions, au plan national comme régional. On le voit bien dans les débats concernant l'emploi, les inégalités, l'insécurité, les politiques d'aides européennes aux régions, etc, et de fait, à chaque grand débat au CNIS. Nous l'avons également constaté au cours du colloque « statistique au service de la démocratie » organisé par les organisations syndicales.

Au plan local, les quelques bonnes paroles sur le devoir fixé aux directeurs régionaux d'animer leur réseau de statisticiens Insee en SSM sont répétées ici pour la trentième fois en trente ans, sans plus d'implication concrète. Que d'hypocrisie !

Vous refusez d'aborder l'avenir du Genes, qui est pourtant discuté en son sein : le déménagement de l'Ensaë suppose pourtant un choix de pôle scientifique, l'avenir du Crest lors de ces redéfinitions se discute, l'Ensaï se trouve confrontée à la question de la formation des attachés en son sein et de l'avenir de la Formation Continue Diplômante des Attachés, le Cefil devrait répondre aux besoins en formations des futurs B et C. Autant de sujets sur lesquels vous vous affranchissez de toute discussion avec les OS. Une belle déclinaison du baratin gouvernemental sur la place du dialogue social !

En lisant vos textes, on ignore totalement de quel Moyen Terme se dotent la Dsds, la Dcsri, la Dese, une bonne partie du Secrétariat général ; en clair, une bonne partie des départements dont est composée la DG, mais aussi les activités des DR qui en découlent. Quant à l'activité des CNI, fort mal cadrée par le schéma directeur informatique, elle est évoquée en une seule phrase.

Pourtant, certains hiérarques ne se privent pas de faire circuler des notes au statut incertain, notes de prospectives ou notes donnant lieu à réorganisations immédiates, dont l'essentiel pour eux semble d'éviter qu'elles ne parviennent aux agents chargés de réaliser les travaux. C'est ainsi que le ci-devant Jean-Patrick Bernard, dont le respect à l'égard des personnels qu'il encadre est bien connu de ce CTP, et Michel Euriat se permettent de court-circuiter des groupes de travail et de décider de réorganiser Sirène et Pic-Sic sans la moindre concertation. C'est ainsi que circulent aussi des notes « informelles » sur l'avenir des Enquêtes tourisme hôtels et campings, sur la mutualisation des services documentaires, sur les seuils d'emploi imposés nationalement pour le traitement Epure. C'est ainsi que des annonces de création ou de disparition de pôles émergent puis s'évaporent.

Tout ceci crée un climat délétère, démobilisateur pour les agents, qui n'avaient déjà pas besoin de ça ! D'autant que la question de la qualité, si chère au personnel -pour lequel c'est une préoccupation quotidienne-, est totalement ignorée ou utilisée grossièrement pour justifier n'importe quelle pratique sous la gracieuse dénomination de « qualité statistique ».

Dans le même temps, les documents de ce CTP ignorent le cadre budgétaire et d'effectifs défini par le Contrat de performance dont le Minéfi entend doter l'Insee au cours des trois prochaines années. Nous avons le sentiment que vous ne faites pas tous les efforts pour nous informer sur les réductions d'emploi que vous anticipez pourtant et en quelle proportion elles frapperont les établissements. Toutes vos propositions aboutissent à mouler un Insee rabougri se pliant à des contraintes aggravées. Nous vous demandons de préciser ici ce cadre au vu des discussions récentes que vous avez eues au Ministère. Un CTP Moyen Terme est bien le lieu institutionnel où aborder ces questions.

On pourrait ajouter à cette absence de visibilité du Moyen Terme l'absence de tout cadrage politique des indicateurs, qu'ils soient de performance ou d'objectifs des unités et établissements. Il est totalement scandaleux que le cadre fixé par ces indicateurs ne donne lieu à aucun débat. D'abord parce que sous l'apparence neutre du chiffre se cachent souvent des orientations profondément politiques que vous ne discutez nulle part. Ensuite parce que pour un certain nombre, leur seule cohérence est bureaucratique, tant leur mode de définition, de suivi et de manière d'atteindre le résultat sont discutables, voire grotesques. Et nous avons, là aussi, des exemples !

Dans ces conditions, les organisations syndicales nationales CGT, CFDT, CGT-FO et SUD estiment que les discussions que nous aurons au cours de ce CTP ne peuvent tenir lieu de cadre de Moyen terme. Ce cadre, nous allons le défendre durablement avec les agents.

Nous demandons également que les réflexions européennes sur les évolutions d'Eurostat puis celles qui seront bientôt abordées au sein du CNIS pour la période 2008-2012 donnent lieu au plus tôt à un examen global des besoins, et des conséquences en terme d'objectifs à fixer au système statistique public français.

Pour notre part, nous sommes décidés à donner un avenir à la statistique publique, à défendre la place de l'Insee dans les régions et à mobiliser les personnels pour y parvenir !